4

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre

Séance du 19 juin 2025

DELIBERATION

Approbation d'un avenant à un contrat de concession de service public (n°2022-162C) :

Approbation d'un avenant pour l'ajout d'un espace additionnel au périmètre global de la concession – Café des Lions

Vu l'article 17-8° du décret du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Etablissement public du musée du Louvre ;

Vu la délibération n°2 du conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre du 28 septembre 2023 ;

Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve la modification de la concession de service public portant occupation et exploitation d'une partie des espaces de restauration du musée du Louvre pour ajouter un nouvel espace de restauration au périmètre de la concession et autorise la signature de l'avenant au contrat de concession par la Présidente-directrice de l'EPML.

Laurence des Cars
Présidente du conseil d'administration